

17^{ème} jour de confinement

La Rochelle : **point de situation quotidien COVID19** **pour la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS** **jeudi 2 avril 2020**

Dans le cadre de la lutte nationale contre la propagation du COVID19, la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS de La Rochelle prennent toutes les dispositions nécessaires pour faire appliquer les mesures gouvernementales, protéger les agents des services publics qui poursuivent leurs missions essentielles, s'assurer de la sécurité des habitants, les plus exposés et les plus démunis en particulier. Un dispositif spécial est également mis en œuvre pour accompagner les acteurs économiques.

Un point quotidien est envoyé à la presse du lundi au samedi. Les informations sont relayées sur les sites internet et réseaux sociaux des collectivités.

Jean-François Fountaine, Maire de La Rochelle, Président de la Communauté d'Agglomération, Président du CCAS a eu un échange approfondi ce jeudi 2 avril avec le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset et les Présidents des intercommunalités de la région pour organiser une action concertée de soutien à l'économie et à l'emploi.

Un dispositif régional doté d'un fonds spécial viendra compléter le dispositif national d'aide aux entreprises actif depuis le 1^{er} avril.

D'ores et déjà le Service Développement économique de la Communauté d'Agglomération est mobilisé pour que lorsque les types d'aides nationales et régionales ainsi que les bénéficiaires seront bien identifiés, la collectivité puisse venir en aide à ceux qui n'entreraient pas dans les critères.

Toutes les informations actuellement consolidées sont disponibles sur le site internet de la Communauté d'Agglomération à la rubrique Actualités COVID19 - Economie www.agglo-larochelle.fr. Les commerçants, artisans, TPE et PME peuvent également contacter le [05 46 30 34 81](tel:0546303481) pour avoir des informations et des conseils sur les dispositifs d'accompagnement.

Par ailleurs, La Rochelle Technopole a contacté les entreprises qu'elle accompagne pour leur proposer un programme et des outils pour faire face à la crise et anticiper la sortie. Elle organise des « webinaires » intitulés **Les rendez-vous de 11h**, sur des thèmes différents comme le management, le financement, et marketing et marchés. Ces conférences interactives sont en accès libre du mardi au vendredi sur le site internet de La Rochelle Technopole www.larochelle-technopole.fr.

Jean-François Fountaine participera à une réunion hebdomadaire en visioconférence avec Alain Rousset sur tous types de sujets, en particulier celui de l'économie et de l'emploi. Il assure également des réunions hebdomadaires en visioconférence avec les Maires des communes de l'agglomération,

Une réunion en visioconférence a lieu chaque semaine regroupant les Directeurs des EHPAD publics de La Rochelle et le service de soin et d'aide à domicile.

Lundi prochain, l'ensemble des élus de la Ville de La Rochelle se réuniront par visioconférence afin de faire un point sur la situation.

Le dispositif d'accueil et de scolarisation que la Ville de La Rochelle et l'Education Nationale ont mis en place est désormais ouvert aux enfants des professionnels de santé et médicaux sociaux, ainsi que des gendarmes, des personnels de la police nationale, des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels des préfectures indispensables à la gestion de la crise.

Pour la **Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme ce jeudi 2 avril**, le Maire tient à rappeler que des aménagements des règles de confinement sont prévues pour certaines personnes en situation de handicap. Depuis mercredi les Tours de La Rochelle sont éclairées en bleu tous les soirs du mois d'avril, du coucher du

soleil jusqu'à 1 heure du matin avec 5 minutes de scintillement toutes les heures en hommage à tous ceux qui sont mobilisés face au Covid-19.

A l'occasion de Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, la Grosse Horloge sera également éclairée en bleu. Les nouveaux éclairages à Led installés sur les monuments sont pilotés à distance et permettent de modifier les couleurs et les temps d'allumage sans intervention sur site ni déplacements.

Afin de respecter le confinement et de voir les Tours éclairées, le site de la Ville de La Rochelle retransmet les images via une webcam à l'adresse www.larochelle.fr/webcam-en-direct.

Rappel des contacts

Le numéro vert national gratuit pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000

Site du gouvernement : www.gouvernement.fr

Centre Communal d'Action Sociale : 05 46 35 21 00 tous les jours de 9h à 17h ou www.ccas-larochelle.fr pour les situations de précarité, de détresse et d'isolement.

Inscription Liste canicule Ville de La Rochelle : 05 46 51 51 42

Entreprises : Communauté d'Agglomération au 05 46 30 34 81

Capitainerie 24h/24, 7j/7 au 05 46 44 41 20 ou capitainerie@portlarochelle.com

Transport Yélo : www.yelo.fr et 0 810 17 18 17 pour le Transport à la demande (TAD)

Accueil des enfants des personnels de santé Scolarisation :

Scolarisation - Education Nationale : 05 16 52 68 09 comme suit :

- Lavoisier pour les élèves de Lavoisier, Condorcet et Barthélémy Profit ;
- Raymond Boucher pour ceux de Raymond Boucher et Bongraine ;
- Paul Doumer pour ceux d'Arcère, Massiou, Reaumur, Rey, Valin ;
- Simone Veil pour ceux de Simone Veil, Bernard Palissy, Beauregard ;
- Laleu pour ceux de Laleu et Claude Nicolas ;
- Berthelot pour ceux de Berthelot, Descartes, Pierre Loti, La Genette, Louis Guillet, Grandes Varennes, Jean Bart.

Crèche des Bois des Protestant : inscriptions préalable obligatoire à l'Espace famille 05 46 51 14 87

Accueil périscolaire du lundi au vendredi de 7h à 8h35 et de 16h30 à 19h, Espace famille 05 46 51 14 87

Centre de loisirs du Prieuré ouvert le mercredi à l'Ecole Simone Veil, Espace famille 05 46 51 14 87

Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56

RESPONSABLE DES RELATIONS MEDIAS

Communauté d'Agglomération et Ville de La Rochelle
anne.michon@agglo-larochelle.fr / [Facebook Anne Michon](#)